



École Mathieu-Martin

511, rue Champlain, Dieppe, NB, E1A 1P2
Téléphone (506)856-2770 Télécopieur (506)856-2779

Compte rendu de la réunion **Comité parental d'appui à l'école (CPAÉ)** **Le 7 novembre 2019 à 18h30**

Membres

Présents:

Nicole LeBlanc (Directeur)	Joline LeBlanc (rep. Ens.)	Laudia LeBlanc (membre)
Luc Richard (présidente)	Julie Boucher (vice-pres.)	Gilles Robichaud (secrétaire)
Nanny Savoie (membre)	Nathalie Landry (membre)	Tosha Goguen (membre)
Caroline Chiasson-Cooper (membre)	Michel Cyr (membre)	William Henman (étudiant)

Absents:

Isabelle Babineau (membre)	Anik Dubé (membre)	Marc LeBlanc (rep.CED)
Chantal Dugas (membre)		

Compte rendu de la réunion

1. Ouverture de la réunion (18:30pm)

2. Adoption de l'ordre du jour

- *Proposé par Michel C., appuyé de Laudia L.*

3. Adoption de comptes rendus:

- *Procès-verbal du 9 sept. 2019 : Proposé par Michel C., appuyé de Julie L.*

4. Suivi du compte-rendu

- *Rappel à tous les membres du comité de suivre la formation entière en ligne au <https://francophonesud.nbed.nb.ca/parents-et-communaute/comite-parental-d-appui-a-l-ecole-cpae>*

5. Nouvelles du CED (Marc LeBlanc)

- *Marc Leblanc est absent donc un compte-rendu du CED n'est pas disponible*
- *Un membre soulève le point que Marc Leblanc fut reconnu pour ses 15 ans de dévouement au sein de la Fédération des Conseils D'Éducation du NB et suggère que le CPAÉ reconnaisse cette contribution*
- **ACTION:** *Nicole Leblanc s'engage à faire signer une carte de reconnaissance par les membres du CPAÉ et de la faire circuler pendant la prochaine réunion.*

6. Tableau de bord équilibré (TBÉ) (Nicole C. LeBlanc) (18 h 50)

Lien avec fonction du CPAÉ : Avise le directeur de l'école relativement à l'établissement, à la mise en œuvre et au contrôle du plan d'amélioration de l'école;

- La Direction présente l'approche globale du Tableau de bord équilibré incluant un aperçu du plan stratégique, des priorités du district et de l'école ainsi que le profil de l'école en lien avec les objectifs pour cette année scolaire

ACTION: La direction fera un compte-rendu des résultats au CPAÉ en fin d'année scolaire.

7. Code d'assiduité

Lien avec fonction du CPAÉ : Fournir les suggestions et les recommandations des parents, de la communauté, des élèves, et du personnel scolaire à la direction de l'école afin de l'aider à prendre des décisions relatives à l'école.

- Un membre demande la raison de l'augmentation du nombre maximal d'absence de 12 à 15 versus l'an passée
 - La direction indique que le nombre d'absence maximal a été augmenté à 15 pour réduire la charge administrative.
- Un membre soulève son inquiétude par rapport à la possibilité d'inconsistance au niveau de la comptabilisation d'absences à l'école
 - **ACTION:** La direction fera un suivi sur le processus de codage d'absence

8. Code vestimentaire

Lien avec fonction du CPAÉ : Fournir les suggestions et les recommandations des parents, de la communauté, des élèves, et du personnel scolaire à la direction de l'école afin de l'aider à prendre des décisions relatives à l'école.

- Un membre soulève son inquiétude que le code vestimentaire ne semble pas être renforcé de façon consistante par tous les enseignants à l'école
 - La direction indique que tous les enseignants sont demandés de suivre l'encadrement de la même façon mais qu'il peut certainement avoir des différentes interprétations.

9. Tour de table

- Président conseil étudiant
 - Le représentant étudiant nous informe des activités et programmation de la levée de fond pour l'Arbre de l'espoir
 - Objectif cette année est de \$6000
 - Les activités principales inclus:
 - Entartage des membres du conseil (crème, œuf etc.)
 - Match d'impro. enseignants vs. Élèves
 - Bingo à la période E

- *Cérémonie du jour du souvenir*
 - *La direction nous informe de la présentation d'un Colonel au Grand Carrefour*
- *Un membre demande à la direction si une décision fut prise sur une politique de confiscation des vapoteuses.*
 - *La direction indique qu'il n'y a aucune décision de prises à ce sujet*

10. Rappel de la date et heure de la prochaine réunion

- *Prochaine réunion aura lieu à 18 h 30, le 5 décembre 2019*

11. Levée de la séance

- *Fin de la réunion à 19 h 50*